

**Généralités** : Cette notice s'applique aux blocs-portes va et vient EI30, EI60 et EI90 avec pivot linteau.

**CONSTRUCTIONS SUPPORT**

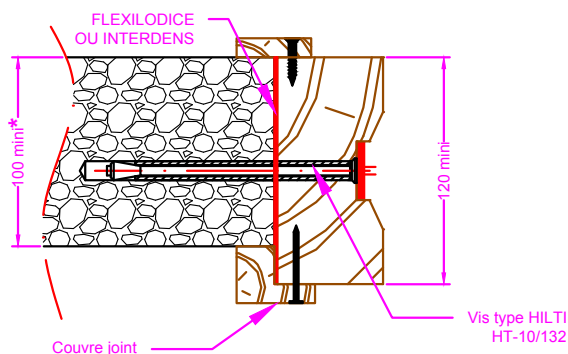
- Structure rigide:**
- Voiles en béton armé ayant une masse volumique d'au moins 2200 Kg/m<sup>3</sup> et d'une épaisseur d'au moins 100 mm.
  - Maçonneries ou parois en béton léger ayant une masse volumique d'au moins 800 Kg/m<sup>3</sup> et d'une épaisseur d'au moins 100 mm.
  - Béton plein ou parpaings pleins ayant une masse volumique d'au moins 850 Kg/m<sup>3</sup> et d'une épaisseur d'au moins 100 mm.
  - Béton cellulaire ayant une masse volumique d'au moins 500 Kg/m<sup>3</sup> et d'une épaisseur d'au moins 100 mm.
  - Carreaux de plâtre ayant une masse volumique d'au moins 800 Kg/m<sup>3</sup> et d'une épaisseur d'au moins 100 mm.
- Structure flexible:**
- Epaisseur mini de 98 mm à double parement classée EI60 minimum pour porte EW 30; EI 30 et EI 60; et EI 90 minimum pour porte EI 90. Le montage s'effectue suivant les prescriptions du DTU 25.41.
- Châssis vitrés:**
- Epaisseur mini de 120 mm. La résistance au feu d'un ensemble vitré est déterminée par la résistance au feu de l'élément ayant la plus faible résistance.

**Vissage dans structure rigide:**

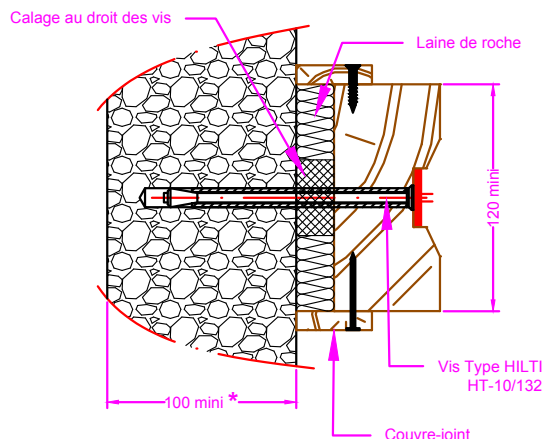
Fixation : Vis et chevilles type HILTI HT-10/132 au pas maxi de 500 mm.

Etanchéité : Bourrage de laine de roche à refus + couvre-joint optionnel de 40 x 10 mm mini pour les calfeutremments de 5 à 25 mm. Pour les calfeutremments inférieurs à 5 mm, utiliser du FLEXILODICE ou INTERDENS pour bourrage à refus.

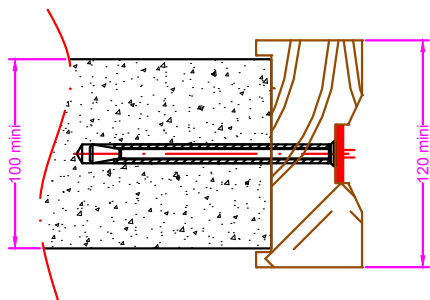
**Cas du montage dans structure rigide (calfeutrement < 5 mm)**



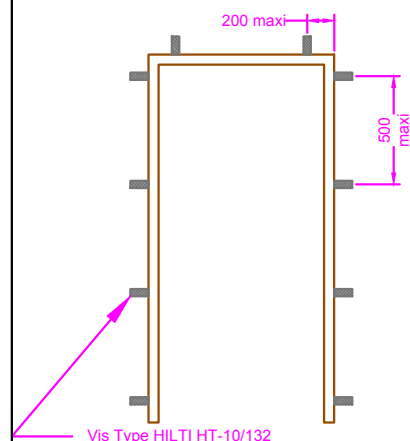
**Cas du montage dans structure rigide (5mm < calfeutrement < 25 mm)**



**Cas du montage à l'avancement dans cloisons de carreaux de plâtre uniquement avec feuillure à brique (calfeutrement = 0 mm)**



**Positionnement des fixations avec structure rigide**

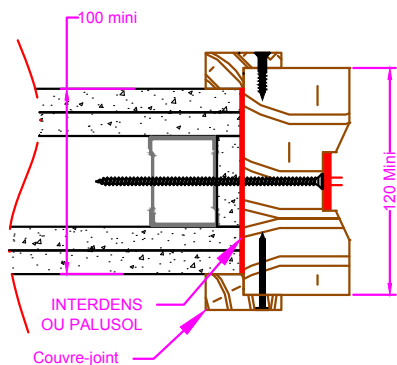


**Les éléments de fixation et de calfeutrement ainsi que les couvre-joints ne sont pas compris en fourniture avec les blocs-portes commercialisés par la société Crouzilles.**

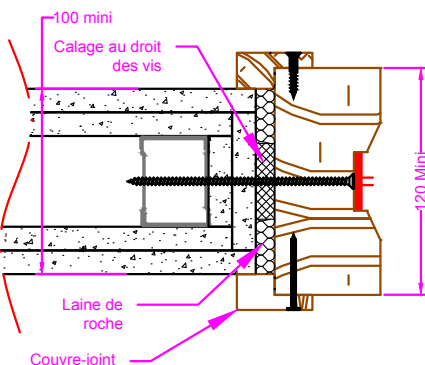
**Vissage dans structure flexible existante:**

Vissage au travers des montants boxés ou montants renforcés épaisseur 2 mm avec vis Ø 4 mm mini, traversantes par rapport aux montants ou traverses de la structure. Etanchéité : Bourrage de laine de roche à refus + couvre-joint optionnel de 40 x 10 mm mini pour les cafeutremments de 5 à 25 mm. Pour les cafeutremments inférieurs à 5 mm, utiliser du FLEXILODICE ou INTERDENS pour bourrage à refus.

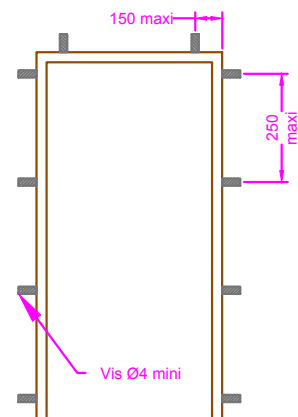
Exemple dans cloison existante avec 1 languette et jeu jusqu'à 5 mm



Exemple dans cloison existante avec 2 languettes et jeu de 5 à 25 mm



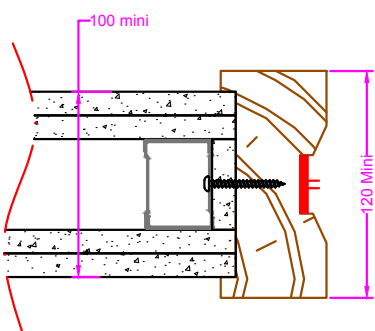
**Positionnement des fixations avec structure flexible**



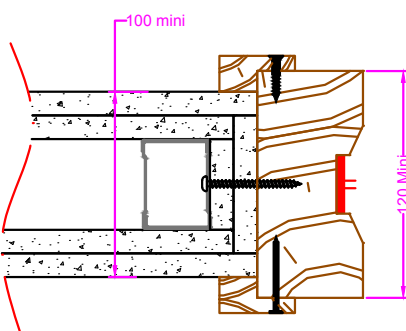
**Vissage dans structure flexible à l'avancement :**

Vissage avec vis Ø 4 mm mini, permettant une pénétration de 20 mm mini dans le châssis. Couvre-joint optionnel.

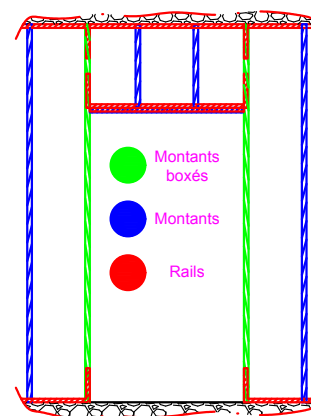
Exemple à l'avancement avec 1 languette et feuillure à brique



Exemple à l'avancement avec 2 languettes et couvre-joints



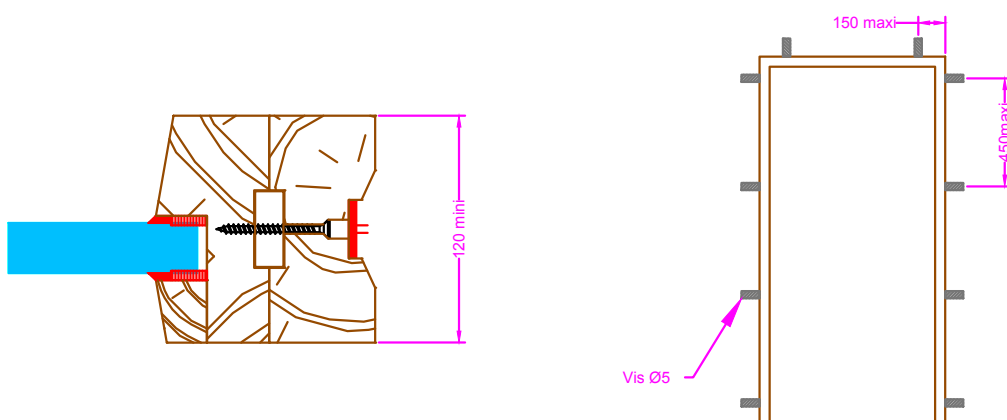
**Structure support du bloc-porte conforme au DTU 25.41**



L'encadrement du châssis peut être réalisé avec des rails renforcés types Knauf UA 48/30 ep2mm + equerres UA

**Vissage châssis vitrés :**

Vissage bloc-porte à un châssis vitré au travers d'une fausse languette dim 40 x 15 mm avec une vis Ø 5 x 60 mm au pas maxi de 450 mm.



Les éléments de fixation et de cafeutrement ainsi que les couvre-joints ne sont pas compris en fourniture avec les blocs-portes commercialisés par la société Crouzilles.